

INFORMATION AUX HABITANTS

Traité par : Zoran Stojanovic / FBr

Réf. : 669 – CCM_Annonce démarrage travaux

Pully, le 12 juin 2025

Ch. de Chamblandes, de Champittet, du Manoir, de Pierraz-Portay, av. C.F. Ramuz et Général Guisan Renouvellement des conduites industrielles et de la route

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à la séance d'information qui a eu lieu le 29 avril 2025, nous vous informons que la Ville de Pully, par l'intermédiaire de l'entreprise FFA SA, va entreprendre les travaux mentionnés en titre dès le

lundi 16 juin 2025

Le chantier se déroulera sur plusieurs fronts selon les premières étapes suivantes (voir extrait de plan au verso) :

- Préparation et installation des bases vie et de chantier (intervention anticipée sans impact sur la circulation), **du 10 au 13 juin 2025** ;
- Travaux préparatoires, création des surlargeurs aux ch. de Chamblandes « partie Ouest » et ch. de Champittet « partie Nord », **du 12 juin au 31 juillet 2025** ;
- Traversée C.-F. Ramuz, **du 16 juin au 31 juillet 2025** ;
- Travaux aux chemins de Chamblandes « partie Ouest », **du 23 juin à août 2025** ;
- Travaux aux chemins de Champittet « partie Sud », **du 7 juillet à septembre 2025**.

Les prochaines étapes vous seront ensuite communiquées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Vous trouverez également ces informations sur notre site Internet www.pully.ch sous la rubrique intitulée « Chantiers/Travaux ».

Ce chantier provoquera de brèves coupures d'eau potable, de gaz (SI Lausanne) et d'électricité qui seront, dans la mesure du possible, annoncées au préalable.

Nous vous demandons de faire preuve de prudence aux abords du chantier et de vous conformer à la signalisation et aux déviations qui seront mises en place.

Notre collaborateur en charge du projet, M. Zoran Stojanovic (tél. +41 21 721 32 59), reste à votre disposition afin de répondre aux éventuelles questions relatives à ces travaux.

Conscients des désagréments provoqués par ces travaux, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Direction des travaux et des services industriels



-  Travaux préparatoires
-  Traversée C.-F. Ramuz
-  Travaux Chamblandes « partie Ouest » (*uniquement eau potable et électricité*)
-  Travaux ch. de Champittet « partie Sud »